

Les métiers de l'agriculture

Leurs réussites

"Le contact a toujours été bon entre élèves et moniteurs"

Aurélie, ancienne élève BEPA et CCTAR.

"Ce que je retiens : le bon contact avec l'ensemble de l'équipe de la Maison Familiale Rurale et l'ambiance dans nos groupes. Installée maintenant sur une exploitation pas trop éloignée de la Maison Familiale, je garde contact avec plaisir".

"Ça m'a ouvert un autre horizon"

Guillaume, ancien élève de Bac Pro et de BTSA

"La formation Bac Pro s'est passée dans une très bonne ambiance. J'ai été encouragé, épaulé par les moniteurs pour poursuivre en BTSA. Avec ce diplôme en poche, je me suis installé en reprenant l'exploitation de mon père. Ces deux formations en alternance m'ont permis de voir autre chose, également en dehors de l'agriculture".

"Les atouts de l'alternance"

Fabien, David, Grégory, élèves de BEPA Conduite de Production Agricole

"Ici, nous avons trouvé un bon compromis entre l'école et la pratique professionnelle capable de nous préparer à l'installation en agriculture".

"Evoluer sur des situations réelles"

Madame Renard, ancien parent d'élève

"Mon fils avait envie de suivre une formation professionnelle, d'apprendre sur du concret et d'évoluer sur des situations réelles. Son passage à la Maison Familiale Rurale a aiguisé sa curiosité à tel point qu'il a apporté sur l'exploitation un regard nouveau".

Acteur de l'économie à compétences variées



Chef d'exploitation : un métier en mutation

Le chef d'exploitation reste un technicien avisé, sensible à l'évolution du climat et observateur de l'état de ses cultures ou de ses animaux pour prendre ses décisions. Il doit aussi aujourd'hui respecter des cahiers des charges, maîtriser des règles administratives. L'adaptation de son système de production est nécessaire en fonction de l'évolution du contexte : état du marché, nouvelles techniques, contraintes pédoclimatiques...

Ses compétences commerciales deviennent vitales : vente de ses

produits, négociation avec les fournisseurs, la banque. Homme de relations par ses fréquents contacts avec les autres agriculteurs, associés, salariés, fournisseurs et clients, l'exploitant aspire à vivre comme tout le monde. Les formes sociétaires et l'emploi de salariés permettent de concilier ses aspirations personnelles avec les exigences de la bonne marche de l'entreprise.

Salarié agricole, des compétences variées

Le salarié agricole occasionnel effectue souvent des travaux précis nécessitant un appoint de

main d'œuvre extérieure. Le geste technique doit être maîtrisé car la production en dépend.

Des groupements d'employeurs avec des activités décalées se sont constitués pour offrir des contrats de travail plus longs. L'offre de postes se développe. Il y a une très bonne entrée dans le métier pour les jeunes de tous les horizons.

Le salarié agricole permanent exerce le plus souvent son métier sur une seule exploitation.

La palette des compétences mobilisées est alors large et va bien au-delà des seules compétences techniques d'un exécutant.

Le salariat devient également un tremplin vers le métier d'agriculteur pour ceux qui le souhaitent.



www.mfr.asso.fr
<http://www.mfr.asso.fr>



au dos
les MFR
et la
scolarité

L'alternance : le choix des réalités

Le métier d'agriculteur ou de salarié agricole demande une bonne formation générale et technique. Les connaissances acquises doivent être mises à l'épreuve de la réalité. La gestion d'une exploitation, les choix techniques se décident globalement. Appréhender au mieux les techniques professionnelles, gérer une production particulière, analyser dans sa globalité le fonctionnement d'une exploitation, c'est ce que permet la formation par alternance :

- par une connaissance réelle des pratiques du terrain,
- par une découverte, lors de stages, de diverses productions, exploitations,
- par la poursuite d'une formation générale tout en développant des compétences liées à un métier,
- en préparant un diplôme et une qualification reconnus,
- en s'engageant par étape dans un parcours de réussite, d'abord en BEPA, puis en Bac Professionnel et en BTS.

Un parcours de formation adapté à son projet

Le Brevet d'Études Professionnelles Agricoles (BEPA)

- Le BEPA se prépare en deux ans après une classe de 3^e de collège ou de l'enseignement agricole, un CAP ou un CAPA.
- Le BEPA a une double finalité : l'entrée dans la vie active, en tant que salarié, ou la poursuite d'études en Bac Professionnel ou Technologique.
- La formation s'organise autour de 6 modules d'enseignement général, 3 modules centrés sur les aspects techniques et économiques, 3 modules liés aux savoirs professionnels.
- En fonction de l'établissement, sont proposés :
 - 1 module d'adaptation régionale (production particulière par exemple)
 - 1 module d'initiative locale
- Les stages se déroulent en exploitations, en différents lieux et dans différentes productions.
- Le rôle du maître de stage est d'accompagner l'acquisition de gestes professionnels, de données techniques.
- Les notions scientifiques, techniques et les pratiques professionnelles sont étudiées de manière étroite. La formation par alternance permet de comprendre les gestes professionnels à la lumière de données générales.

Le Bac Professionnel

- Le Bac Professionnel se prépare en deux ans après avoir obtenu un CAP, un CAPA, un BEP ou un BEPA.
- Le Bac Professionnel vise une insertion rapide dans la vie professionnelle de bons techniciens mais permet également d'accéder à un BTS ou un BTSA.
- Il donne la capacité professionnelle agricole, exigée pour l'installation en agriculture.
- La formation s'organise autour de 6 modules d'enseignement général, 6 modules professionnels et 6 modules techniques en fonction de l'option du Bac Professionnel.
- Les stages se déroulent en exploitation agricole principalement. Des stages en organismes, instituts techniques, services à l'agriculture sont également proposés.
- Les notions économiques sont étudiées, les liens entre les différentes productions d'une même exploitation doivent être analysés. Les connaissances techniques, scientifiques et économiques sont en lien avec une approche économique et d'organisation du travail sur l'exploitation.

Le Certificat de Capacité Technique Agricole et Rurale (CCTAR)

- La formation conduisant au CCTAR, titre homologué de niveau IV (comme le Bac Professionnel) s'adresse plutôt à un public adulte, sur une année.
- La condition pour accéder à cette formation est d'avoir au minimum une année d'expérience professionnelle (salarié, aide familial...).
- Le financement de la formation est assuré par le Fonds Social Européen et par le Conseil Régional d'Auvergne. Ce dernier prend également en charge les rémunérations.
- Les contenus de formation se rapprochent de ceux du Bac Professionnel mais s'appuie beaucoup sur l'expérience acquise.
- Des études techniques et économiques, s'appuyant sur des données plus générales sont demandées à chacun. Ces études peuvent concerner une multitude de productions de services, en fonction du projet de chacun.
- Le CCTAR donne la capacité professionnelle agricole, exigée pour l'installation en agriculture.

Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole

- Le BTS se prépare en deux ans après l'obtention d'un Bac (général, technologique ou professionnel).
- Il vise à former des techniciens supérieurs, dont les qualités d'analyse, de gestion sont certaines. Par leur capacité à situer l'entreprise agricole dans son environnement économique et social, les titulaires du BTS sont armés pour une installation ou pour des emplois de conseils et services à l'agriculteur.
- Les stages ont lieu en exploitations, en organismes professionnels agricole. De nombreux travaux de groupes permettent d'étudier sur le terrain.
- La formation s'organise autour de 2 domaines comprenant le traitement de données et les techniques d'expression et de communication, 3 modules économiques, 4 modules de comptabilité, gestion, droit et développement local. Les modules techniques sont toujours abordés dans une approche globale de l'exploitation et de son environnement.

Les MFR qui vous accueillent

ALLIER

• MFR de Limoise

Tél : 04 70 67 30 30
- BEPA Conduite de Productions Agricoles
- BEPA Agroéquipement
- Bac Professionnel Agroéquipement

• MFR de Saligny sur Roudon

Tél : 04 70 42 22 76
- BEPA Conduite de Productions Agricoles

• Institut d'Escurolles

Tél : 04 70 90 50 34
- Bac Professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole

PUY-DE-DÔME

• MFR de Gelles

Tél : 04 73 87 83 07
- BEPA Conduite de Productions Agricoles
- Certificat de Capacité Technique Agricole et Rurale

CANTAL

• MFR de Marcolès

Tél : 04 71 64 72 29
- BEPA Conduite de Productions Agricoles
- Bac Professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole

• MFR de Saint-Flour

Tél : 04 71 60 07 62
- BEPA Conduite de Productions Agricoles
- Bac Professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole
- BTS Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation

